



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DU PARC DES CHAUMES

Collège du Parc des Chaumes
25 Av. du Parc des Chaumes
89200 AVALLON
Tél : 03.86.34.82.90
Fax : 03.86.34.82.99
0890009b@ac-dijon.fr



SECTION SPORTIVE

Activités Physiques de Pleine Nature

Dossier de candidature 6^{ème}

Année scolaire 2024-2025

Collège du Parc des Chaumes - Avallon

Présentation de la section sportive

- **Objectifs**

La section sportive Activités Physiques de Pleine Nature (APPN) du collège du Parc des Chaumes permet aux élèves sportifs de développer des compétences solides transversales aux différentes activités proposées. Par la pratique régulière de la course d'orientation (CO), de l'escalade, du VTT et du kayak, dans des situations d'engagement optimal, les élèves développent leur sens de la coopération, de la responsabilité, de la solidarité et de la santé au sein de groupes restreints.

- **Organisation scolaire**

Les élèves sont répartis dans plusieurs classes **afin de ne pas créer un "effet structure"** et ainsi éviter qu'ils ne se détachent des autres élèves mais au contraire qu'ils s'ouvrent vers les autres et mettent en valeur leurs acquisitions en dehors de la section sportive.

Les cours de section sportive ont lieu en fin de journée afin de favoriser la récupération.

L'horaire moyen hebdomadaire est fixé à 3 heures mais le temps de pratique peut être adapté à l'activité support et varier au cours de l'année (ex : sorties kayak nécessitant un créneau de 4h).

Trimestre 1 : VTT/CO

Trimestre 2 : Escalade

Trimestre 3 : VTT / Kayak

Un voyage ou stage à la journée peut être organisé afin de réinvestir les compétences acquises dans un nouvel environnement. Une formation aux gestes qui sauvent sera dispensée aux élèves de section.

- **Contrôle médical**

La présentation d'un certificat médical de non-contre-indication n'est plus obligatoire (loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 et décret n°2016-1157 du 24 Aout 2016). Toutefois compte tenu de l'exigence des séances, il sera demandé :

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du VTT, kayak, course d'orientation, escalade, y compris en compétition auprès d'un médecin du sport.
ou
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du VTT, kayak, course d'orientation, escalade, y compris en compétition établi par le médecin traitant avec un électrocardiogramme datant de moins d'un an

- **UNSS, compétitions**

L'affiliation à l'UNSS est nécessaire (coût 25 € à ce jour), laquelle permet de bénéficier d'une assurance supplémentaire et la participation aux différentes compétitions qui seront proposées. Les rencontres UNSS sont l'occasion de tester ses compétences dans des milieux inconnus et de rencontrer d'autres établissements.

En VTT, activité principale de la section, les élèves participeront aux championnats excellence, niveau plus exigeant. Dans les autres activités, ils s'inscriront dans la catégorie promotionnelle.

- **Recrutement et conditions d'admission**

Samedi 6 avril : Matinée portes ouvertes (9h-12h) : Présentation des activités physiques et sportives de la section et retrait du dossier de candidature

Candidature à déposer avant le **12 avril 2024**

Tests de sélection le **mardi 30 avril 2024 de 7h50 à 11h50 et de 13h55 à 17h**

Contenu des tests

- Épreuve de savoir nager scolaire
- Test de course d'endurance
- Test VMA (vitesse maximale aérobie)
- Aisance en escalade

Les élèves devront se présenter avec une tenue de natation (maillot de bain, bonnet, lunettes, serviette) et une tenue de sport (baskets, short et tee-shirt) et être munis d'une gourde ou bouteille d'eau.

À l'issue des tests sportifs, un classement sera effectué. Un prorata en fonction du nombre de candidatures filles/garçons permettra d'établir une liste principale des admis garçons et filles et une liste complémentaire.

Le niveau scolaire n'est pas déterminant, les familles apprécieront la capacité de l'enfant à gérer la charge supplémentaire liée aux 3h de pratique sportive de section sportive.

Toutefois, dans un souci de sécurité, l'équipe encadrante sera attentive aux compétences des élèves à respecter les consignes et à s'adapter à la vie du groupe.

- **Aspect financier / Matériel**

Le collège du parc des Chaumes prête et entretient une partie du matériel nécessaire à la pratique des différentes activités physiques pratiquées.

Il restera à votre charge l'achat du petit matériel :

- casque de VTT homologué
- gants adaptés à la pratique sportive par temps froid (CO, VTT)
- montre ou chronomètre
- chaussons d'escalade
- Tenue complète adaptée aux sports de pleine nature : collant/ leggings type running, short, tee-shirt manches courtes et manches longues, veste, veste imperméable, basket type running ou trail.

- **Contrat moral**

Le règlement intérieur du collège s'applique de la même façon en cours de section sportive.

La présence est obligatoire à tous les cours, même en cas de dispense de sport.

L'élève s'engage sur 2 ans minimum.



DOSSIER DE CANDIDATURE (RECTO-VERSO)
à remplir par la famille
pour l'entrée en SECTION SPORTIVE APPN
Classe de 6^{ème} - Année scolaire **2024-2025**

Ce dossier après avoir été rempli par les familles, doit être renvoyé au secrétariat du collège du Parc des Chaumes au plus tard le **12 avril 2024**, délai de rigueur.

NOM du candidat : Prénoms :

Né le : à :

Département : Nationalité :

École élémentaire/Collège fréquenté en 2023-2024

Classe :

Adresse de l'établissement :

N° de téléphone :

Nom et Prénom du père ou représentant légal :

Adresse complète :

N° de téléphone : Adresse mail :

Nom et Prénom de la mère ou représentante légale :

Adresse complète :

N° de téléphone : Adresse mail :

Renseignements sportifs : sports pratiqués :

Sport 1 : Années de pratique :

Club fréquenté :

Niveau de pratique (loisir, départemental/régional/national) :

Sport 2 : Années de pratique :

Club fréquenté :

Niveau de pratique (loisir, départemental/régional/national) :

Autres :

Problèmes de santé : éventuels.....

Avis du/de la professeur·e des écoles ou du/de la professeur·e d'EPS de la classe fréquentée sur la capacité de l'élève à s'engager dans la section :

.....

.....

Nom prénom de/de la professeur·e :

Signature :

DÉCLARATION DE LA FAMILLE ou DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX
PARTICIPATION AUX TESTS D'ADMISSIBILITÉ

Je soussigné(e) M ou Mme père, mère, représentant légal (*)
de l'élève

déclare sur l'honneur :

- a) avoir pris connaissance de la nature des épreuves physiques d'admissibilité,
- b) que mon fils / ma fille est régulièrement assuré/e pour ces épreuves et assume la responsabilité en matière d'assurance en cas d'accident,

souhaite que mon fils/ma fille prenne son repas à la cantine du collège des Chaumes
le **30 avril** pour **4,85 €** :

- Non et je viendrai le/la chercher à 11h50 et le/la ramènerai à 13h50
- Oui et je remettrai à mon enfant un chèque de 4,85 € à l'ordre de « Agent comptable du Collège des Chaumes » qu'il/elle apportera le 30 avril 2024.

Fait à Le
Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé »)